

AVRIL / MAI / JUIN 2022



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Actualité

Eolien : La position du conseil municipal
P.6-7

Dossier

Présentation du budget 2022
P.14-17

Portrait

Cap au Nord : l'engagement des jeunes pour le climat
P.18

Visite du réseau de chaleur bois des écoles publiques/ **Février**

Une délégation de la ville de Pacé en visite à Plélan-le-Grand pour découvrir notre installation de chauffage renouvelable.



Tests et dépistage du COVID-19 / **Janvier – Février – Mars**

30 personnes se sont faites dépistées dans le cadre de cette campagne. 44 personnes ont été vaccinées par le biais du VACCIBUS le 26 janvier 2022.



Dons pour l'Ukraine / **Mars**

Trois permanences ont été organisées par les bénévoles du CCAS le 7, 14 et 21 mars à la piscine municipale. L'appel au don a été largement relayé chez les commerçants et sur les réseaux sociaux. Un grand merci pour cet élan de solidarité !

3 camions affrétés par la protection civile ont acheminés les dons (couvertures, habits, de produits d'hygiène et de soins) directement en Ukraine.



L'Amicale Laïque apporte son soutien aux écoles / **Mars**

Un chèque de 3360 € a été remis aux écoles publiques pour les aider dans l'organisation de sorties scolaires pour cette fin d'année. 210 élèves profiteront de ce coup de pouce !



MÉDIATHÈQUE : LA PROG' CULTURELLE BAT SON PLEIN !

The Other World – Indie Folk

Samedi 12 Février

Une belle affluence au concert mystifié mêlant musique tribale et moderne, venu d'un autre monde...

Ze Witches – Tribal Soul

Mardi 8 Mars

Une programmation spéciale pour une journée d'action dédiée à la lutte des droits des femmes. Un groove vocal et instrumental puissant !

Kan Ha Dudi – Irlande, BZH, gaélique

Samedi 19 Mars

Un concert celtique jeune public pour voyager toujours... Un trio qui achève cette programmation trimestrielle.



LE "PLÉLAN MAG"
EST UNE PUBLICATION
DE LA MUNICIPALITÉ
DE PLÉLAN-LE-GRAND

Directrice de publication :
Murielle Douté-Bouton
Mise en page et rédaction : **Jérémy Marchaut**
Corrections : **Murielle Douté-Bouton**
Photo de couverture : Hangar de Stockage de la protection civile à Betton

Charte graphique © Pollen Studio
Imprimerie Atimco
Imprimé sur papier 100% recyclé
Tirage 2 300 exemplaires

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,
Depuis le 24 mars dernier, la guerre est aux portes de l'Union européenne. Rapidement, vous avez tapé à la porte de la mairie pour savoir comment aider, comment vous mobiliser. Le conseil municipal de Plélan a très vite répondu à l'appel de l'AMF et de la protection civile pour collecter des biens nécessaires aux populations frappées par la guerre.

Grace aux bénévoles du CCAS, aux commerçants et à vos dons, nous avons pu faire partir 4 livraisons vers le centre de la protection civile à Betton : vêtement, produits d'hygiène ou de matériel. Pour soutenir cette action, nous avons voté une subvention exceptionnelle de 1000 € à la protection civile d'Ille et Vilaine qui a centralisé les dons et organisé les acheminements. Nous travaillons actuellement en lien avec quelques familles prêtes à accueillir des réfugiés ukrainiens à Plélan. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux, particuliers, associations, commerçants, agents de la collectivités, élu.e.s qui se sont mobilisés pendant tout le mois de mars.

Outre cette actualité dramatique que nous vivons tous avec grande inquiétude, le plélan Mag reflète aussi l'actualité de la commune : le vote du budget s'est tenu le 30 mars dernier. Vous découvrirez les orientations prises pour l'année 2022 en termes de projets et de travaux : la situation financière de la commune est saine, malgré des charges de personnel en augmentation notable en 2021 en raison de la crise sanitaire. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement ainsi que

des recettes en hausse permettent d'amortir cette augmentation. Le contexte international pèsera probablement fortement sur nos dépenses en 2022, notamment sur le prix de l'énergie et les montants des travaux.

Le conseil municipal s'est aussi exprimé sur le projet de nouveau parc éolien sur la commune : une motion a été votée à bulletin secret. Elle se positionne favorablement pour un nouveau parc mais avec beaucoup de conditions : limitation du nombre de nouveaux mâts, concertation, respect de l'environnement...vous pouvez retrouver l'intégralité de la motion et le détail des exigences sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.

Au lendemain des deux tours de l'élection présidentielle, je me félicite de la bonne participation enregistrée à Plélan, supérieure à la participation nationale. Je remercie les bénévoles les élus et les agents qui ont tenu les bureaux de vote et participé au dépouillement.

Ce printemps 2022, marqué par un contexte international très lourd, semble marquer la sortie de la pandémie de covid avec laquelle nous vivons depuis 2 ans : les animations culturelles, sportives et associatives reprennent. Je m'en réjouis et je remercie chaleureusement les bénévoles de toutes les associations qui se remobilisent pour l'organisation de ces événements si important pour la vitalité de notre territoire.



M. Serge Monnier a présenté sa démission du conseil municipal à Mme le Maire, effective le 2 avril 2022. Il est remplacé par Mme Laurence Honoré, qui a rejoint le conseil le 27 avril 2022.

NUMÉROS À
CONNAÎTRE



Un numéro de téléphone gratuit et spécialisé sur le sujet des violences sexistes et sexuelles



Pour toute personne en questionnement, se sentant discriminée ou ayant subi des discriminations homophobes



Numéro dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être. Tchat accessible sur le site allo119.gouv.fr

PERMANENCE
DU JEUDI

La permanence du CCAS est ouverte chaque jeudi après midi de 14h à 17h.

CCAS : 02 99 06 81 41

SERVICE DU
DÉPARTEMENT



Info sociale en ligne

Numéro vert 0 800 95 35 45

LA SOLIDARITÉ AU LOCAL



De l'aide ponctuelle au soutien quotidien, l'équipe des « Restos » s'affaire chaque semaine à fournir un soutien et des sourires...

L'alimentation au croisement des précarités

À Plélan-le-Grand, 29 personnes seules et 3 familles bénéficient d'une aide alimentaire régulière. « **Triste record pour cette année 2022** », précise Bernard, bénévole aux Restos du Coeur.

Les paniers composés de légumes, de fruits, produits laitiers et d'autres denrées sont distribués aux bénéficiaires. Ces dons proviennent des magasins, des agriculteurs et des supermarchés partenaires de l'association.

Chacun est concerné en tant que citoyen. Les personnes âgées et les jeunes sont les plus concernés par l'aide apportée par l'association. Cette tendance se reflète à l'échelle nationale. Pour exemple, un accord de partenariat entre l'Assurance Retraite et les Restos du Coeur vient d'être signé.

L'objectif est d'améliorer l'accès aux droits et de lutter contre les exclusions et les inégalités sociales de santé. 90 habitants bénévoles arpentent les campagnes pour assurer cette mission d'aide pour les plus précaires, de Plélan-le-Grand à Montauban-de-Bretagne.

Une relation au delà de l'aide alimentaire, ce n'est pas que de la distribution.

« **Le COVID-19 n'a pas aidé mais les choses reviennent. Les personnes partagent ce qu'ils vivent au quotidien. Ce n'est pas qu'une histoire de collecte. C'est un réconfort au-delà de l'aide alimentaire.** »



Bernard, Alain et Claude des Restos du Coeur



Nicole et Cédric font vivre leur foyer de 4 personnes et économisent 200 € par mois grâce aux paniers des Restos du Coeur. Le budget global mensuel familial est de 1200 €, charges non comprises.

« **Pour nous, ce n'est pas le plus dur, nous avons un logement. Ce sont les Sans Domicile Fixe (SDF) qui sont les plus à plaindre.** »

Pour cette famille vivant en campagne plélanaise, la culture potagère permet de pallier en partie à la hausse des prix en magasin, notamment sur les légumes. L'augmentation du prix du gazoil et la pandémie du COVID-19 viennent aussi impacter une situation déjà fragilisée et renforce un sentiment d'isolement.

LA MINI ENTREPRISE BIRD BOX

Comme chaque année, un groupe de collégiens s'investit dans la création d'une mini-entreprise. Cette année, il s'agit de concevoir et de commercialiser des nichoirs à oiseaux.

Un projet qui mêle écologie et économie

Maëlan, Curtis, Titouan, Aloïs, Jules et Édouard ont fondé leur entreprise avec un fort esprit d'équipe. *« On voulait faire un truc écologique et on a vu des choses intéressantes sur internet. On est fier de notre projet et le travail d'équipe est agréable »*. Chaque jeune a passé un entretien de recrutement en présentant sa candidature pour intégrer l'équipe de l'entreprise.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a donné de précieux conseils aux jeunes pour améliorer l'isolation thermique des nichoirs. *« Nous avons choisi le liège comme isolant, pour améliorer le confort des oiseaux qui viendront nicher, des mésanges bleues en grande majorité »* Plus de 32 commandes ont été faites et la majorité des bénéficiaires financeront des futurs projets des élèves du collège et une partie des recettes sera distribuée à une association.



La récupération comme ressource de production. Les boîtes de conserves proviennent de la cantine de Plélan. Le bois, plus coûteux, demande plus de main d'oeuvre et n'a pas été retenu pour le projet. Le choix d'une peinture plus écologique est en réflexion. Le logo a été réalisé par un des membres de l'équipe.

L'expérience d'une organisation : communication, marketing, finances, production et vente sont autant de domaines que les jeunes se sont appropriés. *« La rentabilité, la gestion des stocks, le coût de revient sont autant de termes que les jeunes découvrent »*, guidés par leurs professeurs, monsieur MAUGEON, professeur de mathématique et monsieur LEBRETON, professeur de technologie.

L'entreprise Bird Box participera à un salon des mini-entreprises organisé par l'association Entreprendre Pour Apprendre (EPA).

vous souhaitez acheter un nichoir ?

Contactez l'équipe par mail : birdbox35380@gmail.com



PROJET ÉOLIEN ÉTUDE D'ACCEPTABILITÉ

Le Plélan Mag n° 63 (été 2021), faisait un 1er point sur un nouveau projet éolien. Depuis, une étude d'acceptabilité a été conduite et le conseil municipal a pris position. Explications.

Une étude d'acceptabilité en porte à porte

Un partenariat entre la commune, la SEM Énergiv et Plélan Éolien Citoyen (PEC) s'est mis en place pour mener l'étude d'acceptabilité auprès de la population. Elle a été réalisée par Énergiv sous forme de porte-à-porte les 10 et 11 décembre 2021 et financée par Plélan Éolien Citoyen.



Énergiv
Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

Participation à l'enquête



Sur 341 portes « tapées », 171 ménages ont répondu à l'enquête dont 100 ménages en proximité du secteur pressenti.

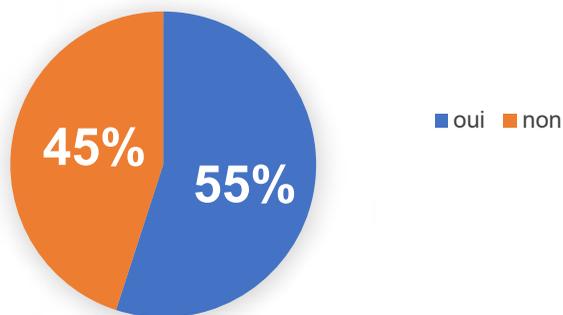
Quartiers visités



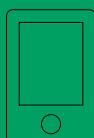
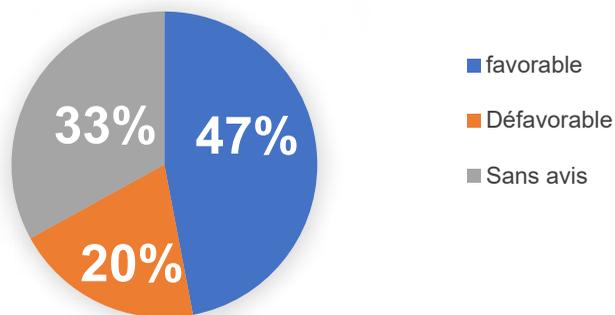
La Haute Haie, Le Thélin, Centre ville, La Berhaudais, Le Bignon de Penné, La Hantrais, Trélo, Trézon, la Châtaigneraie, La Chapelle-Ès-Chèvres, Le Moulin à vent.

Extrait de la synthèse de l'enquête

Avez vous entendu parler de ce projet ?



Êtes vous : plutôt favorable / plutôt défavorable / sans avis



Flashez ce QR code pour prendre connaissance de l'ensemble des résultats de l'enquête



LA POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après 18 mois de réflexions des élus en commission générale, en comité restreint et en bureau municipal, après avoir auditionné 3 développeurs, analysé les propositions et testé les modalités de travail ou d'échanges avec eux, le conseil municipal a donné sa position en votant une motion le 2 mars 2022. Le vote de cette motion a été réalisé à bulletins secrets : motion adoptée à 17 voix pour, 7 voix contre.

1

L'étude d'acceptabilité a été réalisée conformément à nos attentes : elle ne montre pas d'opposition majeure au projet et montre une acceptation qui reste à conforter dans la mesure où un tiers des habitants interrogés n'avait pas connaissance d'un nouveau projet et un tiers se dit sans opinion. **Le conseil municipal prend acte du résultat de cette étude.**

2

Le conseil municipal donne un avis favorable à de nouvelles implantations d'éoliennes, sous réserve qu'elles respectent les exigences ci-dessous. Il limite cependant le nombre de nouveaux mâts à 4 maximum (en plus des 6 mâts existants) sur la commune et préconise une implantation regroupée pour limiter le mitage de l'espace et l'impact sur le paysage.

3

Le conseil municipal souhaite que les exigences suivantes soient respectées en cas de mise en oeuvre d'un nouveau projet éolien sur la commune. Ces exigences relèvent des 5 thématiques suivantes :



La Concertation



La participation au capital



La transparence et l'exemplarité des pratiques professionnelles



L'impact environnemental



Les retombées économiques locales

4

La sécurisation préalable du foncier par les opérateurs a créé un rapport de force dès le début de la démarche. Malgré cette sécurisation foncière, sur laquelle les élus n'ont pu obtenir d'informations précises de la part des développeurs, la collectivité a conduit une démarche visant à objectiver les caractéristiques des projets, faire entendre et prendre en compte ses exigences.

A l'issue de cette démarche, compte-tenu de la sécurisation foncière, des réponses qui lui ont été adressées et de certaines pratiques professionnelles inappropriées, **le conseil municipal décide de ne soutenir aucun opérateur.**

Le respect de nos exigences reste un impondérable qui sera transmis au Préfet, chargé de signer les autorisations d'urbanisme et d'exploiter.

5

Voeux pour plus de transparence des projets éoliens et une place accrue et reconnue des collectivités dans les projets éoliens.

6

Le Conseil municipal se laisse la possibilité de délibérer en défaveur d'un projet si celui-ci ne respecte pas les exigences présentées dans cette motion.

Ce document est disponible sur simple demande en mairie ou sur le site de la commune www.plelan-le-grand.fr dans l'onglet «Actualités». Le lien QR code ci-joint vous permet d'y accéder sur votre tablette ou smartphone.



Lien QR : Motion éolien

L'HERBE POUSSE DANS LES ALLÉES

Comme dans beaucoup de communes, l'entretien des cimetières fait partie des interventions complexes pour les services techniques : le désherbage manuel est long et difficile.

L'engazonnement est une solution que nous expérimentons.

Une technique d'entretien économique et écologique

La réglementation impose de ne plus utiliser de désherbants chimiques. L'organisation du travail évolue avec cette réglementation et nécessite de revoir les méthodes d'entretien des espaces. L'engazonnement des allées est l'une des solutions pour limiter le désherbage manuel. Le temps de travail d'entretien sera à terme réduit pour les agents des espaces verts : d'ici là, l'association d'insertion *Eurêka Emplois Services* interviendra ponctuellement pour l'entretien.



La biodiversité préservée

De nouveaux espaces pour la faune et la flore se développeront au fil du temps. La végétalisation des cimetières est favorable au développement de la biodiversité et réduit le phénomène « d'îlot de chaleur » durant les périodes de temps chaud. La fétuque est une plante non invasive, poussant lentement et de manière régulière. Cette plante s'adapte très bien au sol et à notre climat tempéré.

LES AMOUREUX DES BANCS PUBLICS



6



12



Envoyez vos selfies
sur la page FB de la mairie



4

SERVICE CONSEIL RÉNOV' ÉNERGIE

Le syndicat mixte du Pays de Brocéliande, qui regroupe trois communautés de communes, propose un nouveau service d'accompagnement des projets de rénovation énergétique, sans conditions de revenus.



Un nouveau service public, neutre et indépendant

Le service *Conseil Rénov'Énergie* répond au besoin du territoire en terme d'offre de conseil en rénovation énergétique. Un accueil téléphonique et les permanences locales sont mises en place à Plélan-le-Grand au siège de Brocéliande communauté, rue des Korrigans.

A qui s'adresse ce service ?

Ce conseil est à l'attention des propriétaires et locataires d'un habitat individuel quelles que soient leurs ressources.

Quels sont les conseils possibles ?

Réduction des factures d'énergie, aménagement des combles, achat d'une maison... Vous trouverez une information sur les aides financières, un conseil sur les matériaux, les équipements et un accompagnement dans le choix des solutions de rénovation pour concrétiser votre projet sereinement.

Les permanences à Plélan-le-Grand

1er et 3ème jeudi après-midi
au siège de Brocéliande Communauté

Contact

conseil.renov.energie@pays-broceliande.bzh

Numéro vert : 0 800 725 635

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, c'est interdit !

Rappel de la réglementation

Cette interdiction est rappelée par l'arrêté préfectoral du 20 avril 2015, qui prévoit toutefois un certain nombre de dérogations pour les résidus d'exploitation sylvicole, les végétaux parasités par des organismes nuisibles, les espèces végétales invasives et les résidus verts des exploitations agricoles.

Des alternatives au brûlage ?

Compostage domestique, broyage et paillage, déchetterie... Par des gestes simples, nous pouvons tous contribuer à améliorer la qualité de l'air ! Rapprochez vous de la DDTM d'Ille-et-Vilaine pour en savoir plus, contactez le 02 90 02 32 00. ou par mail : ddtm-seb@ille-et-vilaine.gouv.fr





MON MÉTIER

JÉRÉMIE MARCHAUT

CHARGÉ DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Parlez-moi de vous !

J'ai 36 ans, j'ai un parcours professionnel ancré dans l'animation socio-culturelle en milieu rural, la communication et l'administration d'association.

Je suis arrivé dans la collectivité en septembre 2021 pour une période de 3 ans et c'est une première expérience pour moi dans la fonction publique territoriale.

Quelles sont vos missions ?

Mon travail consiste à raconter la vie de la commune, communiquer sur l'action municipale et participer à la mise en lien entre les habitants et la collectivité.

Je suis en charge de la coordination de projet pour plusieurs actions : le label Villages étapes, *Plélan en Transition* ! et la *P'tite Fabrique*.

Je couvre des événements locaux, réalise des interviews, anime le site internet de la mairie et la page Facebook de la ville. Je rédige et mets en page le magazine municipal *Plélan Mag'*.

Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

J'ai été attiré par la qualité et la diversité des projets portés par la collectivité. La ville a une histoire et une vie associative que je souhaite valoriser davantage.

J'apprécie l'autonomie dans le travail, la créativité et les relations humaines.

Je prends du plaisir à découvrir la ville avec un regard différent de celui de l'habitant.

Les - du métier

"Les urgences et les imprévus."

Les + du métier

"Le relationnel et la créativité."



VILLAGES ÉTAPES
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

Villages étapes : un label qui dynamise la vie économique locale

La politique de développement des Villages étapes est portée par le ministère de l'écologie et est soutenue par la Fédération nationale des Villages étapes (FNVE). 73 communes sont labellisées en 2022 !

Ce label apporte une visibilité touristique pour la commune. Les visiteurs de passage, camping-caristes et motards sont les principaux usagers de ce réseau national. Une carte interactive permet de prendre connaissance de tous les commerces susceptibles d'intéresser ces visiteurs sur le site internet de Villages étapes.

Les commerçants sont invités à prendre contact avec la mairie pour être référencé sur cette carte et devenir ambassadeur Villages étapes. Parlez-en autour de vous !

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE...

<https://www.village-etape.fr/villages-etapes/plelan-le-grand/>

C'EST VOTÉ

19 JANVIER

- Energie : Signature du marché CPO combustibles
- Commande publique : Programme de travaux sur le réseau d'eaux pluviales
- Commande publique : Signature de convention avec le SDE 35 - Éclairage des terrains de sports
- Subventions : Amendes de police - Dotation 2021 / programme 2022
- Finances - Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022
- Scolaire - Contrat d'association - école privée Participation 2022
- Personnel communal - modification du tableau des effectifs
- Culture : Adoption du RI de la médiathèque

02 MARS

- Actions de solidarité en faveur de l'Ukraine - Subvention exceptionnelle de 1000 €
- Finances : Débat d'orientation budgétaires 2022
- Finances : proposition relative à l'accompagnement de la collectivité dans l'élaboration budgétaire
- Vie associative : versement de la participation 2022 à l'association L'inter'Val
- Commande publique : Signature marché de téléphonie.
- Personnel communal : Renouvellement de contrat au poste de responsable informatique
- Brocéliande Communauté - Avis sur le Pacte de gouvernance
- Transition écologique - Motion relative à l'implantation de nouvelles éoliennes

30 MARS

- Finances - adoption des comptes de gestion 2021
- Finances - adoption des comptes administratifs 2021
- Finances - Affectation des résultats des comptes administratifs 2021
- Finances : vote des taux d'imposition 2022
- Finances : provision pour créances douteuses
- Finances : Créances éteintes
- Finances : adoption des budgets primitifs 2022
- Vie associative : vote des subventions aux associations année 2022
- Finances - Demande de subvention au titre de la DSIL
- Finances - Demande de subvention au titre des équipements sportifs de proximité auprès de l'Agence nationale du Sport
- Eau potable : Signature d'une convention avec le Syndicat d'Eau potable
- Commande publique : Signature du marché de travaux de réparation de la digue des Forges
- Patrimoine : Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réparation de la digue des Forges
- Personnel communal : modification du tableau des effectifs
- Personnel communal : débat sur les garanties santé et prévoyance
- Assainissement : signature d'une convention de rejet avec la société L'atelier L'Argoat

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr
Une version papier est disponible en mairie

LA TAVERNE DU FROMAGER

L'ancienne pizzeria L'Excalibur devient La Taverne du Fromager. Un nouveau lieu où musique, restauration et bons fromages vous attendent. Rencontre avec son créateur : Manuel Mercier



Tavernier s'il vous plaît ?

Après 20 ans de scène musicale, Manuel pose ses valises, ses fromages et sa bonne humeur à Plélan-le-Grand. Le compositeur du P'tit Son devenu fromager spécialisé dans le terroir d'Auvergne vous souhaite la bienvenue dans ce nouveau lieu, haut en couleur.

Une ambiance chaleureuse et conviviale résume l'esprit de cette Taverne où les bons produits seront à l'honneur. Une épicerie fine et des fromages issus des circuits courts et de qualité seront proposés toute l'année.

Un bar restaurant ouvert du mardi au dimanche, avec 30 références de bières, une restauration sur place le midi, des planches de charcuterie et de fromage en soirée, à des tarifs accessibles.

« Nous travaillons essentiellement avec les producteurs locaux pour la viande et les légumes. »

Un café culturel à Plélan : Spectacles, expositions et apéros-concerts seront proposés régulièrement au 35, Avenue de la Libération. Rendez-vous le 13 mai à 18h30 pour l'inauguration de la Taverne !

Retrouvez Manuel au marché de Plélan chaque dimanche
Lien vers la page facebook de La Taverne du Fromager :



PROXI

NOUVEAUX GÉRANTS

Laurent et Séverine Platel, originaires du Nord prennent les rênes du magasin.

« Une clientèle sympathique, des habitués et des anciens clients qui reviennent... C'est un bon démarrage ! ». La charcuterie à la coupe redémarre et un renouvellement du rayon fruits et légumes a été effectué.



Ouvert en continu du mardi au samedi, de 8h30 à 19h
Le dimanche de 8h30 à 12h30.

AM SERVICES 35

PLAQUISTE ENDUISEUR

Anthony Marsolier a ouvert son entreprise AM services 35 en 2019. Plaquiste et pompier volontaire sur notre commune, ce professionnel exerce son métier depuis l'âge de 14 ans.

Aménagement des combles, isolation, joints sur placo, Anthony est mobile sur un large secteur pour des travaux de rénovation et de construction. Tél : 06 84 49 73 41

amservices35@hotmail.com



LA LOGGIA A FÊTÉ SES 10 ANS

La culture est bien vivante sur notre territoire. L'association La Loggia diffuse le spectacle vivant auprès de tous les habitants depuis 10 ans dans nos communes rurales. Retour en images sur un temps fort du milieu associatif et culturel local.

Un anniversaire réussi !

Les 8,9 et 10 avril dernier à Paimpont, l'association a soufflé sa dixième bougie : tout un symbole ! L'occasion de proposer au public toujours fidèle au rendez-vous, une programmation de Cirque, d'art de rue et de musique. 2800 personnes ont pu apprécier une diversité de spectacles et de concerts gratuits et payants.



Des ateliers d'équilibre sur objets, animés par le *Cirque Inextremiste* ont donné lieu au spectacle participatif : GRAND ÉQUILIBRE.

52 acrobates amateurs se sont tenus en équilibre sur des madriers et des bouteilles de gaz pour une expérience unique...



Crédits photos : Jean-Pierre Estournet

360 élèves du territoire ont pu acclamer les artistes du cirque *La Compagnie*. Des chapiteaux bien remplis et des artistes heureux de partager leur création : **« il y a des applaudissements un peu plus longs, un peu plus forts, un peu plus vrais, et la beauté de certains témoignages de spectateurs et spectatrices qui justifient à eux seuls tout ce temps passé à imaginer, rêver, fabriquer ce spectacle. »** *Cirque La Compagnie*.

Retrouvez la programmation 2022 sur le site de l'association : www.la-loggia.net/

Prochaine édition du festival Arrête ton Cirque
du 26 au 29 mai 2023

L'AZYLIS RECRUTE !

L'Azylis recherche de nouveaux instrumentistes pour étoffer ses différents pupitres en proposant aux musiciens et musiciennes à rejoindre l'orchestre : trompettiste, batteur, saxophoniste, clarinetteste, tubiste, tromboniste, flûtiste, clavieriste, percussionniste... Vous êtes les bienvenus.e.s !

L'association met à disposition des instruments à celles et ceux qui n'en n'auraient pas à leur disposition.

Azylis est un petit orchestre d'harmonie, et le groupe travaille un répertoire de morceaux variés et connus de tous.

« L'objectif est d'être prêt pour les beaux jours, où des représentations sont déjà prévues », précise Stéphane Beaudaire, directeur de l'orchestre.

Contact : 06 49 82 63 50

Rdv sur place le samedi matin de 10h à 12h - Rue de Montfort, près du parking du cimetière de Plélan.



FOCUS SUR LES FINANCES COMMUNALES



Temps fort de la vie municipale, le conseil municipal a voté ses comptes administratifs 2021 et son budget primitif 2022 le 30 mars dernier.

Sébastien Le Rhun, adjoint aux finances et aux infrastructures supports, revient sur les résultats de l'année 2021 et les perspectives pour 2022.

FONCTIONNEMENT

Dépenses Recettes

3391 K€ 4297 K€



INVESTISSEMENT

Dépenses Recettes

2039 K€ 1319 K€



BILAN 2021

Une bonne santé financière

Après deux années de crise sanitaire, la situation financière de notre commune en 2021 reste correcte et stable malgré une augmentation significative des charges de personnel.

La crise sanitaire a en effet généré de nombreux remplacements d'agents.

Les recettes liées à la fiscalité locale et à des dotations de l'état en augmentation ont permis de limiter l'impact de l'augmentation des dépenses qui restent cependant maîtrisées.

Des investissements retardés

L'année 2021 n'a pas permis de réaliser une partie des investissements projetés. Des chantiers d'opérations pluriannuelles ont été retardés : complexité des opérations, temps de concertations plus longs que prévu mais aussi appels d'offre qui se sont révélés infructueux.

Les charges de personnel
représentent 42%

INDICATEURS CLÉS 2021

* Un taux d'épargne brute confortable de 15,5% signifie que sur 100 € de recettes de fonctionnement, 15,50 € participent à l'autofinancement.

épargne brute

Taux d'épargne brute*

Capacité de désendettement

encours de la dette



**574
K€**



**15.5
%**



**5,8
ANS**



**3240
K€**

PRÉVISIONS 2022

Les perspectives 2022 : « poursuivre les investissements en maîtrisant les dépenses de fonctionnement malgré un contexte incertain »

L'ÉNERGIE : UN ENJEU MAJEUR

En prévoyant environ 60 k€ d'augmentation de nos dépenses d'énergie, nous anticipons les conséquences de la conjoncture actuelle (prix des énergies, taux d'intérêt, ...).

Ce contexte renforce plus que jamais la nécessité d'investir dans les énergies renouvelables et la sobriété énergétique de notre patrimoine : bâtiments et éclairage public.

Pour autant, les taux d'imposition n'évolueront pas en 2022.

MODERNISER LE SERVICE PUBLIC

En 2022, nous allons par exemple :

- Terminer la mise à niveau de notre système informatique, téléphonique et Internet ce qui va permettre d'augmenter le débit internet à l'espace numérique de la médiathèque notamment.
- Faire évoluer la gestion des espaces vert la gestion des espaces vert avec l'introduction de plantes vivaces, et assurer l'entretien des chemins ruraux
- Continuer le soutien à la vie associative et mettre en place une politique culturelle
- Renégocier un nouveau contrat de restauration scolaire.

INVESTISSEMENTS RELANÇÉS

L'année 2022 verra donc le démarrage de chantiers initialement prévus en 2021 et la réalisation de certains travaux effectivement projetés en 2022.

Nous avons d'ores et déjà 1 310 k€ de subventions notifiées sur l'ensemble de notre programme pluriannuel d'investissement, mais afin de diminuer le reste à charge pour la commune nous continuons à rechercher de nouvelles subventions.

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2022



4 297 K€

FONCTIONNEMENT



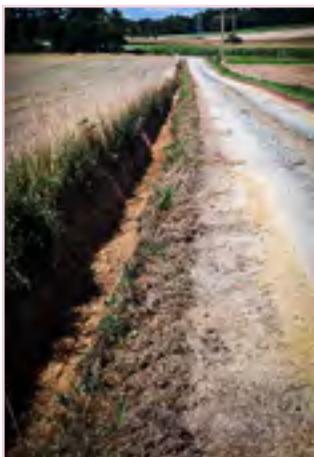
4 110 K€

INVESTISSEMENT

LES PROJETS 2022

Les projets phares seront le lancement de la tranche 2 de la Canopée, qui accueillera les bureaux de l'Interval, de l'Admr, du SSiad, le vestiaire-troc, ainsi que l'ensemble des permanences (CAF, PMI, ...) et la poursuite des études pour la création d'une nouvelle salle multisport reliée avec l'actuelle salle qui sera rénovée ultérieurement.

Le projet « ça bouge dans le bourg » verra aussi émerger plusieurs réalisations : déconstruction du centre social et du hangar Rue Nationale, réseau de chaleur bois. De nouveaux travaux de réparations sont prévus sur la Digue des forges. Le nouveau centre d'incendie et de secours vient d'être mis en service : la commune a participé à hauteur d'environ 500 K€, entre la réalisation de la voirie et la participation financière versée au Département.



ENTRETIEN ANNUEL DU PATRIMOINE

583 000€

Pour 2022, ce montant a été prévu pour assurer l'entretien du patrimoine, les entretiens préventifs et curatifs habituels, nécessaire sur la commune :

- Entretien des bâtiments et du patrimoine communal
- Rénovation de voirie urbaine
- Rénovation de l'éclairage public en vue de réaliser des économies d'énergie
- Rénovation de voirie rurale

DYNAMISME DU CENTRE BOURG

365 000€

- Déconstruction du centre social (dépenses de fonctionnement)
- Déconstruction du hangar Rue Nationale
- Étude de maîtrise d'oeuvre sur la parcelle de la Maison Blanche
- Pose de mobiliers urbain
- Travaux de conception d'un réseau de chaleur en centre-ville
- Fin des études de conception du Lotissement des Ormes
- Poursuite des études de conception d'un futur lotissement sur le secteur du Landret.



POLITIQUE CULTURELLE



La collectivité engage une mission de concertation des acteurs culturels sur le territoire. Un diagnostic de la politique culturelle de la ville est en cours.

ÇA BOUGE DANS LE BOURG !



Des projets d'aménagements sont en cours :
- Rue de la Chèze, pose de mobilier urbain, Lotissement des Ormes, démolition de l'ancien garage situé rue Nationale

PLÉLAN EN TRANSITION



5 actions pour la transition écologique sur notre commune. Jardins partagés, défis à vivre en famille, Marché en transition, concertation agricole, pédibus.

OPÉRATIONS PLURIANNUELLES D'ÉQUIPEMENTS

721 000 €

- Lancement de la construction de la Tranche 2 de la Canopée
- Participation à la construction du centre de secours
- Digue des Forges : travaux de réhabilitation
- Extension de la salle des sports : poursuite des études de conception



OPÉRATION PLURIANNUELLES DE VOIRIE

519 000 €

- Rue du marché : finalisation de l'accès et de la voirie pour desservir le futur centre de secours
- Travaux de requalification de la rue des Glyorels
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales



ÉQUIPEMENT DU QUOTIDIEN

222 000 €

- Lave-vaisselle du restaurant scolaire
- Radars pédagogiques, véhicule
- Structures de jeux, matériel informatique...



FINANCEURS (SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS)

646 000 €



brocliande
communauté

3 JEUNES VOLONTAIRES METTENT LE CAP AU NORD

Léa, Lucile et Yanis sont collégiens à la cité scolaire de Brocéliande à Guer. Ils ont été sélectionnés pour participer à une mission scientifique en Islande l'été prochain. Soutenus par une équipe pédagogique impliquée, ils se mobilisent pour les enjeux climatiques.



Engagés pour une mission scientifique internationale, la jeune plélanaise Lucile Ouisse et ses camarades de Paimpont et Guer vous racontent l'aventure qui les attends...

Du 14 au 24 Juillet 2022, une délégation de jeunes Bretons partira en Islande pour constater des effets du réchauffement climatique. Passeport en main, l'aventure a déjà commencé depuis plusieurs mois.

Motivation et intérêt pour la science

Après avoir rédigé des lettres de motivations qui ont convaincu le comité technique de Cap au Nord, les jeunes ont été interrogés sur leur intérêt pour les sciences et sur leurs capacités d'adaptation à la vie en groupe et de coopération.

Un week-end d'intégration décisif

Conférences, projections, ateliers... Les jeunes ont été sensibilisés sur 5 domaines

scientifiques en lien avec leur future mission : l'anthropologie, l'océanographie, la volcanie, la glaciologie et la biologie marine. Une vraie découverte pour les trois jeunes, à la rencontre des scientifiques...

« Cette rencontre nous a permis de découvrir des domaines scientifiques que l'on ne connaissait pas avant comme l'anthropologie »

Chacun choisi sa spécialité pour préparer la mission en Islande, organisée par l'association *L'école face au plus grand défi du XXIème siècle*, qui anime le projet « Cap au Nord ».

En quoi consiste votre mission ?

La photographie est le support que les jeunes utiliseront pour raconter la mission. L'objectif étant de faire des relevés de données pour alimenter une plateforme scientifique internationale.

« Il faut avoir des appétences en science à la base mais il faut savoir s'intégrer à un groupe car c'est aussi une aventure humaine ».

Un carnet de voyage collectif illustrera le récit de l'aventure et les jeunes présenteront une conférence sur leur expérience à l'UNESCO en fin d'année.

Un soutien de l'équipe pédagogique

La cité scolaire de Brocéliande, située à Guer est l'unique établissement scolaire Breton à participer à « Cap au nord ».

Andréa Castano-Rios, professeure d'Espagnol au collège, est coordinatrice du projet au sein de l'établissement. Son rôle est d'accompagner les jeunes de la candidature, jusqu'au départ en Islande.

« Ce projet s'inscrit dans une démarche pédagogique globale tournée sur l'éducation à la citoyenneté. L'implication des proches et l'environnement du jeune sont déterminants pour réussir. »



L'équipe pédagogique engagée dans le projet

De leurs expériences, Lucile, Yanis et Léa aideront la communauté scientifique à étudier l'avenir de notre climat. Bonne chance à eux !



CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus et la retransmission vidéo du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 06 81 41
Fax 02 99 06 97 96
accueil@plelan-le-grand.fr
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lun. au merc. > 9h/12h – 14h/17h
Jeudi > 14h/17h
Vend. > 9h/12h – 14h/16h30
Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.
Fermeture le samedi au mois d'août

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 80 03
mediatheque@plelan-le-grand.fr
www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00-19h00
Mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h30

Horaires cyber-base

Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 14h00-18h00
Jeudi : 14h00-17h00
Vendredi : 16h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h
Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Janvier :

Amélia GOUFFES
Virgile ROY POZZO di BORGO
Youssef GICOUEL

Février :

Loïsse TEILLANT
Elena RATTINA
Soan WRONKA

Augustin HÉDREUIL

Mars :

Oanell LEMESLE
Arthur HERNIO

Décès

Décembre :

Ghislaine PLOUET
Irène BOURIEN
Pascal CORRETTE
Evelyne MOUNIER

Janvier :

Vanessa GARCIA
Taïs TROBRILLANT
Geneviève BOUSSIN
Marie ROGER
Cécile SALMON
Corentin LE JULE
Maria SAUVAGE
Yvette YRIEIX
Yvonne HUBERT

Février :

Claude RÉGNIER
Simonne JOLY
Solange MIOCINOVIC
Emilienne DENAIS
Jeanne GAUTIER
Marie GÉRARD
Jeanne THEBAULT

Mars :

Edouard CAMPAUT
Joël LEGENDRE
Patrice HALLUIN
Lucien SALMON
Jeannine COCHET

VIE LOCALE

LA GRANDE LESSIVE MOBILISE LES ÉCOLES



Exposition éphémère «Ombre(s) portée(s)»

La Grande Lessive® est une installation artistique éphémère et internationale composée de réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, avant d'être suspendues en extérieur à des fils tendus à travers cours, places et rues, au moyen de pinces à linge.

Un vernissage coloré et ensoleillé à Plélan !

Les élèves des écoles publiques *Les Mains Vertes* et *La Pierre Pourrée* ont réalisé un travail artistique sur l'ombre et la lumière. Le 24 mars dernier, 246 œuvres réalisées par les élèves ont été exposées. Les services techniques de la commune ont accompagné les élèves dans leurs créations par l'installation d'éclairages et de projecteurs.

Plus d'infos : www.lagrandelessive.net/actualites/

18 juin - Vide grenier

Quartier la bouillotte



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

Votre commune participe aux **Mariannes du Civisme** pour les élections nationales de 2022 afin de lutter contre l'abstention. Ce concours est organisé par l'**ADAMA 35** (Association des Anciens Maires et Maires-Adjoints) et l'**AMP 35** (Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités).

Vous êtes inscrits(es) sur la liste électorale de votre commune, pour décider de votre avenir, alors

VOTEZ!



NUMÉROS D'URGENCE



Rallye des Princesses Richard Mille

Réservé aux équipages 100% féminins, le rallye vivra sa 4ème étape entre Dinard et Iffendic.

Passage du rallye à Plélan-le-Grand

Dimanche 22 Mai

Biodiversité dans mon jardin

Fête de la Nature – C1ub nature les Tétards

Conseils et astuces, aménagement et pratiques du jardinage

Renseignements - 06 43 45 44 51 - Gratuit

vendredi 27 Mai

80 Minutes – Spectacle improvisé

Heïdi a bien grandi

Spectacle improvisé à partir des propositions du public

Salle des Fêtes de Plélan-le-Grand - 7 €

Du 3 au 28 Mai

Exposition : Les mégalithes de Brocéliande

Photographies de Guy Larcher

Médiathèque Julien Gracq - Accès libre

Mercredi 1er au jeudi 30 Juin

Le Confort Moderne – Candice Hazouard

Médiathèque Julien Gracq

Sortie de résidence - Exposition photographique, Vidéos

Médiathèque Julien Gracq - Gratuit



Mission Argent de Poche !

Inscription jusqu'au jeudi 2 Juin

CCAS de Plélan-le-Grand

Pour les 16-18 ans. 15€ par mission durant Juillet et Août.

Inscription en mairie ou sur le site internet www.plelan-le-grand.fr

Mercredi 22 Juin au dimanche 3 Juillet

Festival Et dire et Ouïssance – Dixit Poétic

Diffusion des vidéos-poèmes du collectif *Le Manque*

Cinéma l'Hermine - 20h30

Diffusion du film *L'homme qui penche*

22/06 > Cinéma l'Hermine - 20h30 - 4 €

Lecture et dégustation avec le poète Jacques Demarcq

30/06 > Librairie café La Clef des mondes - 19h30 - Gratuit

Lecture-concert-projection / Christophe Esnault et Lionel Fondeville

02/07 > Médiathèque Julien Gracq - 15h - Gratuit

24 juin 2022

La Fête de la musique – UCAP

Retrouvez l'ambiance festive et musicale à Plélan !

Sur l'espace public à Plélan-le-Grand

25 et 26 Juin 2022

La Gallésie en fête

La grande fête gallèse est de retour !

Monterfil - Réservation sur le site internet gallesie-monterfil.bzh

